



Degré de sensibilité: OPB II

**DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE**  
 DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DES ETUDES ET PLANS DE QUARTIERS

**LANCY** FEUILLE CADASTRALE N° 8

**Plan localisé de quartier.**  
 Situé entre l'Avenue du Petit-Lancy, le Chemin du Bac et le Chemin du Crédo.

- Périmètre de validité du plan.
- Constructions existantes maintenues dans leurs gabarits et affectations.
- Construction existante surélevée, bâtiment scolaire. Le nombre de niveaux est indiqué sur le bâtiment.
- Constructions projetées, logements. Le nombre de niveaux est indiqué sur chaque bâtiment. \* = Rez-de-chaussée libre.
- Servitude de destination de route.
- Cession gratuite de terrain au domaine public.
- Arborisation existante à maintenir.

**Note:**  
 - Les accès des véhicules d'intervention s'effectueront selon la directive N° 8 de l'Inspection Cantonale du Service du Feu.  
 - Les aménagements extérieurs et espaces piétons des bâtiments existants sont maintenus.

**Ce plan modifie et remplace le plan localisé de quartier N° 26918-312 approuvé par le Conseil d'Etat le 12. 2. et 28. 5. 1975.**

Adopté par le Conseil d'Etat le: **17 JUILLET 1991**

Adopté par le Grand Conseil le:

Projet	1 / 500
Date	17 juillet 1991
Etat	DM

Commune	Genève
Quartier	Lancy
Feuille cadastrale	N° 8
Plan localisé de quartier	N° 28313
Code de quartier	74
Code de plan	711.5